



Colombes, le 23 juin 2017

Arkema abonde avec succès sa souche obligataire à échéance 2027 à hauteur de 200 millions d'euros

Arkema a procédé ce jour avec succès à un abondement de sa souche obligataire à échéance au 20 avril 2027 pour un montant de 200 millions d'euros, portant le montant nominal de cette souche à 900 millions d'euros. Cette émission obligataire est assortie d'un coupon annuel de 1,50%.

Cette opération, qui s'inscrit dans la politique générale du Groupe de financement à long terme, permet à Arkema de continuer à bénéficier de conditions de marché favorables pour se refinancer et étendre la maturité moyenne de ses échéances.

*Designer de matériaux et de solutions innovantes, **Arkema** modèle la matière pour créer de nouveaux usages et accélérer la performance de ses clients. Avec trois pôles d'activités, Matériaux Haute Performance, Spécialités Industrielles, Coating Solutions, et des marques mondialement reconnues, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 7,5 milliards d'euros. Porté par l'énergie collective de ses 20 000 collaborateurs, Arkema est présent dans près de 50 pays. Le Groupe cultive l'interaction avec ses parties prenantes et innove dans les produits bio-sourcés, les énergies nouvelles, la gestion de l'eau, les solutions pour l'électronique, l'allègement et le design des matériaux, la performance et l'isolation de l'habitat, avec des centres de recherche en France, en Amérique du Nord et en Asie. www.arkema.com*

CONTACTS INVESTISSEURS

Sophie Fouillat +33 1 49 00 86 37
François Ruas +33 1 49 00 72 07

sophie.fouillat@arkema.com
francois.ruas@arkema.com

CONTACT PRESSE

Gilles Galinier +33 1 49 00 70 07
Véronique Obrecht +33 1 49 00 88 41

gilles.galinier@arkema.com
veronique.obrecht@arkema.com